



- RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE -

Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Sarthe Amont



1 - LES RÉUNIONS

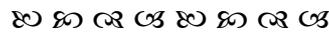
2 - LES ÉTUDES

3 - LA COMMUNICATION

4 - LE BUDGET

L'arrêté interpréfectoral du 28 février 2002 a fixé le périmètre d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Sarthe Amont

La Commission Locale de l'Eau chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2003, modifié par l'arrêté du 16 septembre 2004.



1 - LES RÉUNIONS

✓ La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie en séance plénière à **VIVOIN** le **14 décembre 2005**.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan des travaux engagés au cours de l'année 2005
- Présentation du projet pédagogique pour l'année 2005 - 2006
- Présentation de l'étude d'état des lieux - Détermination des manques
- Présentation du guide méthodologique d'inventaire des zones humides
- Questions diverses

✓ Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau

Le bureau de la CLE s'est réuni à quatre reprises.

Le 22 mars 2005 à Neuville-sur-Sarthe, l'ordre du jour était le suivant :

- Composition des commissions thématiques
- Validation du rapport annuel 2004
- Présentation des prestataires retenus pour réaliser les premières études du SAGE
- Présentation du site Internet du SAGE
- Questions diverses

Le 22 juin 2005 à Alençon, l'ordre du jour était le suivant :

- Point d'avancement de l'étude État des lieux – Mobilisation des dynamiques locales (IDEA Recherche – SOGREAH Consultants)
- Les Contrats Restauration – Entretien (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)
- L'inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE (Melle Maina PRIGENT)
- Questions diverses

Le 19 octobre 2005 à Gesvres, l'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de la première série de commissions thématiques
- Présentation d'une première version d'atlas et de fiches thématiques
- Présentation du projet pédagogique « les Petits SAGE à la découverte du cycle de l'eau »
- Questions diverses

Le 23 novembre 2005 au Mans, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du projet pédagogique « Les Petits Sages à la Découverte du Cycle de l'Eau »
- Présentation pour observations du projet de restructuration de l'ancien site Moulinex d'Alençon
- Bilan de la mobilisation des dynamiques locales – remise du rapport par IDEA Recherche
- Présentation synthétique de l'état des lieux - validation suite aux remarques des acteurs et aux échanges lors des commissions
- Détermination des manques et modalités d'étude
- Suite de la démarche et calendrier
- Nomination du représentant de la CLE au comité de pilotage du Gué Ory
- Questions diverses

✓ Les commissions thématiques

Trois commissions thématiques ont été créées en 2005 afin d'élargir la concertation aux acteurs non membres de la CLE et de produire une dynamique participative autour de la démarche SAGE.

Les trois commissions sont :

- Commission « Préservation et restauration des écosystèmes aquatiques »
- Commission « Amélioration de la qualité des eaux et de la ressource en eau potabilisable »
- Commission « Gestion quantitative de la ressource en eau (crues et étiages) »

1^{ère} session des commissions thématiques :

Les commissions thématiques « Préservation et restauration des écosystèmes aquatiques » et « Amélioration de la qualité des eaux et de la ressource en eau potabilisable » se sont réunies le **20 septembre** à Saint Paterne, la commission « Gestion quantitative de la ressource en eau (crues et étiages) » s'est tenue le **22 septembre** à Moitron-sur-Sarthe.

L'ordre du jour commun aux trois commissions était le suivant :

- Le SAGE Sarthe Amont : rappel des enjeux – organisation – calendrier d'avancement
- Présentation des acteurs
- État des lieux – diagnostic : objectifs - démarche - calendrier
- Exposé de l'état d'avancement du recueil des données de l'état de lieux : travail sur une première version d'atlas cartographique et de fiches thématiques
- Échange – débat sur les modalités de co-construction de l'état des lieux
- Inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE : restitution du travail réalisé par Melle Maina PRIGENT dans le cadre de son stage de fin d'études

- 2 -

2^{ème} session des commissions thématiques :

Les trois commissions se sont réunies simultanément le **23 novembre 2005** au Mans sous la forme d'une inter-commissions.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de la mobilisation des dynamiques locales
- Présentation synthétique de l'état des lieux (Atlas, rapport et annexes) - Échanges et débat
- Détermination des manques et modalités d'étude
- Suite de la démarche et calendrier
- Questions diverses



2- LES ÉTUDES

Le marché concernant l'étude « Mobilisation des dynamiques locales – Etat des lieux et diagnostic global du bassin de la Sarthe en amont du Mans » a été attribuée aux bureaux d'études IDEA Recherche – SOGREAH Consultants en date du 10 mars 2005.

Ce marché est décomposé en deux tranches.

Le montant de la tranche ferme « État des lieux et mobilisation des dynamiques locales » est de 138 217 €/TTC, le montant de la tranche conditionnelle « Diagnostic global du bassin versant » est de 60 380 €/TTC.

Le « Diagnostic global » débutera en 2006.

L'état des lieux des milieux et des usages, et détermination des manques :

L'objectif de cette étude est de recenser toutes les données existantes concernant chacun des milieux et des usages :

- Milieu physique
- Ressource en eaux de surface et eaux souterraines
- Qualité des eaux de surface et eaux souterraines
- Usages des eaux de surface et souterraines
- Foyers de pollution et assainissement
- Fonctionnement des milieux aquatiques et des espaces associés
- Principaux indicateurs socio-économiques

La mobilisation des dynamiques locales :

Il s'agit de créer une dynamique participative autour de la démarche d'élaboration du SAGE, permettant l'expression des sensibilités de chacun.

L'objectif de cette démarche est :

- Une meilleure compréhension mutuelle
- Une analyse des problématiques et des pratiques liées à l'eau
- Une identification des conflits, des blocages et leviers d'actions
- Une mise à plat des propositions d'actions

- 3 -



3- LA COMMUNICATION

En 2005, de nombreuses actions de sensibilisation et de communication ont été initiées.

- ✓ Publication en janvier 2005 et juillet 2005 des deux premiers numéros de la **Lettre du SAGE**, document de communication présentant la démarche « SAGE » et l'actualité de l'eau à l'échelle du bassin Sarthe Amont de façon pédagogique et illustrée.

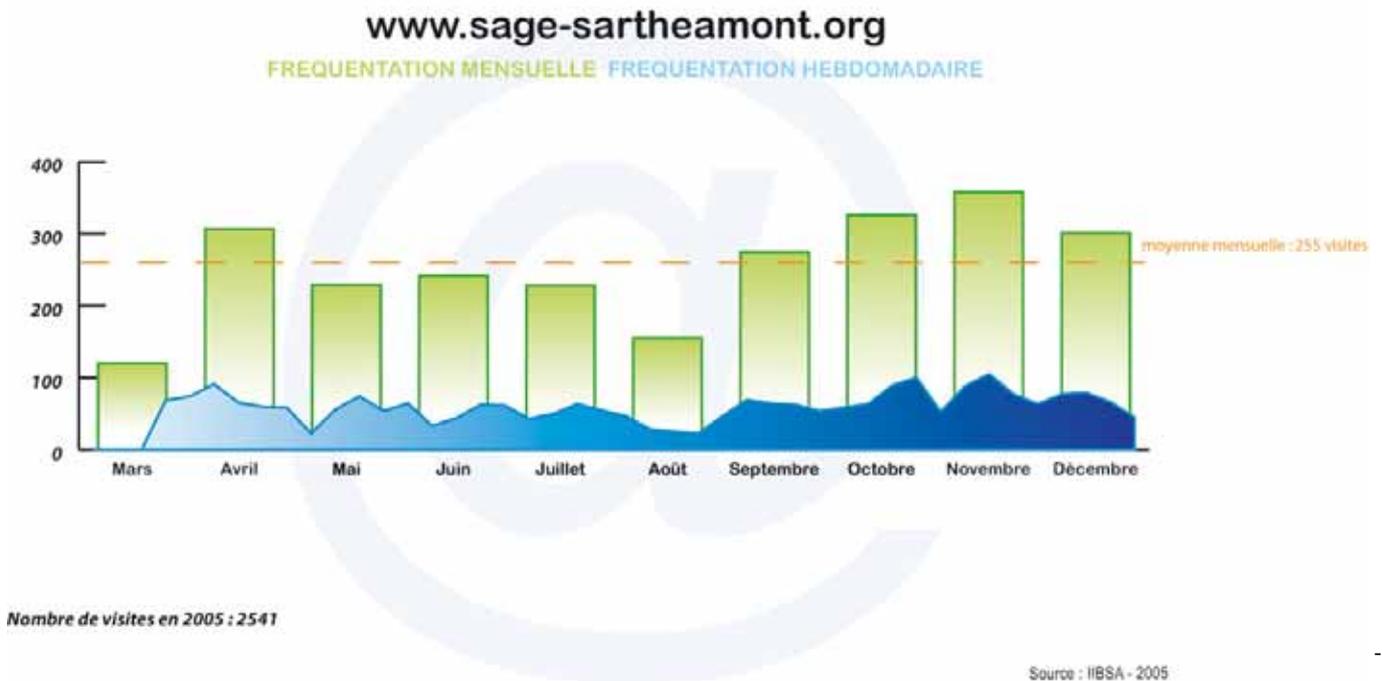
Publiée à 5000 exemplaires, les Lettres ont été diffusées auprès :

- des membres de la CLE et du bureau ;
- des membres des commissions thématiques ;
- des maires des 286 communes du bassin versant ;
- des partenaires financiers et techniques.

La maquette et la rédaction sont assurées par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe Amont.

La reprographie est réalisée par l'Imprimerie Départementale de l'Orne.

- ✓ Création d'un **site Internet** entièrement dédié au SAGE du bassin de la Sarthe Amont : <http://www.sage-sartheamont.org/> , mis en ligne le 23 mars 2005.



- ✓ Lancement du **projet pédagogique** « les Petits Sages à la découverte du cycle de l'eau » et création de la mascotte CLEO
- ✓ **Interventions en milieu scolaire** (Lycée agricole de Sées, Collège des Alpes Mancelles à Moulins-le-Carbonnel)
- ✓ Parution d'**articles dans la presse locale**
- ✓ **Participation à des conférences** sur le thème de l'eau : Festival les Saturnales à St Saturnin – Conférence débat sur l'eau organisée par Maine Science à Malicorne dans le cadre de la semaine de la science
- ✓ **Expositions** relatives au SAGE lors du Salon du Développement Durable (Parc des exposition – Alençon, 3 juin 2005), lors de la Fête de la Pêche et des énergies renouvelables (Arche de la Nature – Le Mans, 5 juin 2005).



4- LE BUDGET

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe Amont a été créée suite aux délibérations des Conseils Généraux de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe, en date respective des 29/09/2003, 29/09/2003 et 03/11/2003.

L'IIBSA assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Les partenaires financiers de l'Institution sont :

- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- le Conseil Général de la Sarthe
- le Conseil Général de l'Orne
- le Conseil Général de la Mayenne
- le Conseil Régional de Basse-Normandie
- le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire

➤ les **dépenses d'investissement** pour l'année 2005 s'élèvent à **3 958,53 €**

➤ Les **dépenses de fonctionnement** pour l'année 2005 s'élèvent à **174 384,89 €**, dont :

- Communication : **8 905,57 €**
- Fonctionnement général : **165 479,32 €**

➤ Les **recettes d'investissement** pour l'année 2005 s'élèvent à **2 262,86 €**

➤ Les **recettes de fonctionnement** pour l'année 2005 s'élèvent à **177 388,38 €**